

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h 30 à 20 h 30

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

*Réunion Restreinte du Mercredi 12 juin 2019*

*P.V. N° 41*

**Président** : M. Patrice BOUREAU

**Secrétaire de séance** : M. Pierre HOLLECKER

**Représentant des arbitres, élu au CD** : M. Patrick FAUTRAD

**Présents** : MM. Michel ALEXANDRE – Cyril BOUREAU – Christian DELANNOY – Michel EBRARD – Serge PAPA

## INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;

- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPELS AUX ARBITRES

**Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'OBLIGATION d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.**

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON EST FIXEE LE  
VENDREDI 14 JUIN 2019 A 18 H 00**

**AMPHITHEATRE K UNIVERSITE DE TOULON-LA GARDE  
(MÊME ENDROIT QUE LES TESTS THEORIQUES)**

**PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES ARBITRES**

## CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

### DES ARBITRES :

**Arbitres s'excusant pour leur absence lors de l'assemblée générale des arbitres du 14/06/19** en raison de leurs obligations professionnelles ou scolaires ou en raison de contraintes familiales imprévues. (Transmis au Président) :

A) Avec justificatifs :

- MM Karim MESSISHA, Nicolas MONNIOTTE, Ouajdi FARHAT, Fabien DAVID, Karim BOUZALMAT, Abdelkader BEN ALLEL,

B) Sans justificatifs :

- MM Abdellatif BOUGHALEM, Hamza SOSSEY, Marc ALLIBERT, Nourdine AROSI SAID, Dylan FALASCHI, Wahab BOUDERMINE, Gaëtan HENDES,

- M. **FOUGERAT Nicolas (arbitre du District Côte d'Or)** : demandant son rattachement au District du Var en raison de son déménagement dans la région. Pris contact par téléphone avec l'intéressé qui précise que son installation sera effective début Juillet dans l'Est Varois et qui viendra à ce moment-là au District. Demande de transfert de dossier en cours auprès de son ancien District de rattachement.

- **M. LEGRAND Alexandre** : informant la commission de son arrêt de l'arbitrage après sa réflexion suite à son entretien avec elle. La CDA prend acte de votre décision quoiqu'elle la regrette et vous remercie pour vos années passées au service du Football Varois. Transmis au Président et à la commission du Statut de l'arbitrage.
- **MM Franck PETER, Frédéric ROYER et Imade BOUSLAMA**, officiant le 14/06 à 20 h en Finale du Championnat Loisir sont en toute logique exemptés de participation à l'A.G. des arbitres.
- **M. Akram GHARBI TARCHOUNA** : posant sa candidature à l'examen Futsal Ligue de septembre 2019.
- **M. Laurent JURDIC** : informant la commission de son intention de changer de club pour la saison 2019/2020. Transmis au Président et à la commission du statut de l'arbitre.
- **M. Bilel BARHOUMI** : posant sa candidature pour s'occuper des arbitres stagiaires. Transmis au Président et au responsable de la section Formation.
- **M. Gaëtan HENDES** : Souhaitant repasser arbitre central la saison prochaine. Transmis au Président et au responsable de la section Formation.
- **M. Lucas CAUDMONT** : Posant sa candidature aux cours de Ligue 2019/2020. Transmis au Président et au responsable de la section Formation.
- **M. Mateo CAUDMONT** : Posant sa candidature au Pôle Espoir. Transmis au responsable de la formation.
- **M. Olivier DEHOEST** : adressant ses remerciements pour sa désignation en finale de Coupe du Var Senior. Transmis au Président.
- **M. David BELGUENDOUZ, M'Hamed BEN AMOR** : informant qu'ils arriveront en retard à l'A.G. du 14/06, ne pouvant se libérer plus tôt de leur travail. Noté.
- **M. Nejmedine GRICH** : concernant le rapport d'un match Loisir. Joint par téléphone, indications fournies à l'intéressé.
- **M. Edouard HUET** : concernant une sanction. Transmis au Président.

#### DOSSIERS MEDICAUX :

##### 1. RECUS du 01/06 au 12/06/19 :

- MM. Affid NAMOUCHI, Anouar BOUTHARI, Dominique N'DIAYE, Vincent MANNONE, Magid AGGOUNE, Franck PETER, Sylvain COMBE

##### 2. VALIDES PAR LA COMMISSION MEDICALE :

- Néant.

#### DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD)

##### Transmises au Comptable de la CDA :

- **M. Kouider BOUREGBA** : FD match senior D4 non joué du 19/05/19. A vérifier.
- **M. Brahim GUENTOUR** : \*FD match U17 D3 du 25/05/19. A charge du **GARDIA CLUB** absent.  
\*FA Tournoi Kids Cup du 02/06/19 au Pradet. Règlement Club par intermédiaire District.

#### DES CLUBS :

- **US OLLIOULES** : Libérant M. Nouridine AROSI SAID de son rattachement au club. Transmis au Président et à la commission du statut de l'arbitrage.

#### TRAVAUX DU JOUR :

\* Bilan des sanctions disciplinaires internes. L'étude des chiffres annoncés à l'assemblée plénière du 03/06/19 montre que les 1474 jours de non désignation décidés en sanctions des diverses infractions au règlement intérieur durant cette saison viennent en supplément des 1661 journées d'indisponibilités qui sont trop souvent de convenances personnelles. Ces 2 chiffres ne sont pas complètement additionnables car les périodes de suspensions peuvent chevaucher des périodes d'indisponibilités, néanmoins le cumul des deux reste trop important et handicapant.

\* Etude du problème de l'absence de rapport : des modifications dans le traitement des cas doivent être apportées la saison prochaine pour que l'action soit plus rapide et plus efficace car en définitive peu d'arbitres ont été sanctionnés en comparaison avec le nombre de rapports manquants constatés qui a pour effet de perturber également le travail des autres commissions (CSR, Discipline, Activités Sportives Séniors et Jeunes...) qui ont besoin de ces rapports.

\* Pour les raisons ci-dessus, la commission procède à l'ébauche de la modification de l'annexe 3 du règlement intérieur concernant les sanctions encourues par les arbitres. Ce nouveau règlement disciplinaire sera applicable dès le début de la saison 2019/2020 avec introduction d'amendes financières et d'un système de permis à points inspiré du permis de conduire automobile qui est utilisé avec succès dans le District Grand Vaucluse.

\* Dernières mises au point de l'A.G. du 14/06/19.

\* La commission décide de convoquer ensemble 4 arbitres afin de les confronter le lundi 24 juin 2019 pour des faits relevant de l'éthique et de la charte de l'arbitrage de la CDA.

\* Point avec le représentant du C.D. sur le dossier d'un arbitre qui a été transféré au Comité de Direction. Affaire toujours en cours.

#### **AUDITIONS :**

La commission reçoit M. Jérôme DESHAYES à sa demande.

La commission procède à l'audition de 3 arbitres régulièrement convoqués pour non établissement de rapports de matches et entend leurs explications.

3 arbitres convoqués ne pouvaient pas être présents et s'en sont excusés avec justificatifs.

5 arbitres ne se sont pas présentés sans excuses ou justification.

#### **SANCTIONS :**

La commission, prenant acte que les convocations n'ont pu être adressées par le secrétariat du District dans des délais normaux, **décide:**

**1)-** de classer **SANS SUITE** les dossiers des 3 arbitres entendus non sans leur avoir rappelé leurs obligations,

**2)-** d'adresser aux 9 arbitres absents **un AVERTISSEMENT** valant rappel aux devoirs de leur charge.

---

*Prochaine réunion restreinte  
Lundi 17 juin 2019 à 18h30*

**Le Président :** Patrice BOUREAU  
**Le Secrétaire de séance :** Pierre HOLLECKER